MDP ET REDD, NOUVEAUX
MOTEURS DU REBOISEMENT AU
CAMEROUN?

Vincent Beligné, SCAC – conseiller technique au MINFOF et au MINEP

O Le « <u>Mécanisme de développement propre</u> — <u>MDP</u> » est un instrument permettant aux pays ou entités industrielles du Nord d'investir dans des projets de <u>diminution des émissions</u> ou de <u>séquestration de carbone</u> dans les pays du Sud et de recevoir des 'crédits carbone'.

- 3 secteurs d'activité pour le MDP :
  - ✓ <u>Énergie</u> substitution de la consommation d'énergie fossile par de l'énergie renouvelable (*bio-énergies*) ou diminution de la consommation des énergies renouvelables (*usage de foyers ou de fours améliorés*)
  - <u>Déchets</u> réduction des émissions de GES, ou de leur nocivité relative ; cela concerne trois types de déchets (déchets ménagers, eaux usées et déchets industriels spéciaux)
  - ✓ <u>Boisement, reboisement et utilisation des terres</u> séquestration de carbone à travers des plantations d'arbres ou autres végétaux ligneux (selon la 'définition de la forêt'), sur des terres non boisées avant 1990

- o Si le lien est clair entre 'reboisement' et MDP, y en a-t-il un avec le <u>REDD : Réduction d'émissions</u> <u>liées à la déforestation ou à la dégradation des</u> <u>forêts</u>?
  - Le lien peut exister quand des plantations forestières contribuent à diminuer la pression sur la ressource forestière... On a à la fois un volet MDP séquestration de CO<sub>2</sub> et REDD Par exemple :
  - ✓ projets de plantation pour le bois énergie
  - ✓ projets d'agroforesterie, contribuant à la stabilisation de l'agriculture, et réduisant la quête de terres 'forestières' et 'fertiles'
  - ✓ et même, régénération artificielle en forêt naturelle...

- Le REDD est encore en cours de préparation et négociations. Il est trop tôt pour dire qu'il peut devenir 'moteur' du reboisement ou du développement de plantations forestières.
- Par contre, pour le MDP, que peut-on dire?
  - Les espoirs sont grands, ici et ailleurs, mais difficiles à concrétiser :
    - complexité des calculs de séquestration du carbone
    - complexité du suivi (mesures de terrain, fuites, etc.)

#### Et surtout

difficultés pour le montage financier et, en particulier, pour le financement des phases initiales avant les premières ventes de carbone

- Des acquis au Cameroun ?
  - Une quinzaine de projets ont été élaborés, dont dix ont fait l'objet de 'fiche PIN' plus ou moins avancées :
    - 1 pour une plantation industrielle (opérateur économique)
    - 4 pour des forêts communales (7 communes)
    - √ 3 pour des plantations agroforestières (cacao sous couvert arboré; anacardier)
  - Quatre de ces projets ont reçu l'avis de non objection du CN-MDP pour leur fiche PIN
  - 2 projets connaissent des débuts de réalisation :
    - Projet de reboisement de la Ville de Paris
    - Projet de Forêt communale de Meiganga

- Le MDP a-t-il influencé l'idée et le démarrage de ces projets ?
  - Oui, bien sûr, pour les plantations initiées à Foumban, Tonga et Mandjou, les travaux étant financés par la Ville de Paris dans le cadre d'un « engagement volontaire » pour améliorer son 'Bilan Carbone'.
    - L'effort d'enregistrement de ces plantations auprès du MDP vise à valider la démarche d'action 'en faveur du Climat', mais non à produire des crédits carbone commercialisables.
  - Oui, aussi, pour la création de la forêt communale de Meiganga
    - Même si l'accroissement du taux de rentabilité du projet est faible car le coût d'enregistrement des crédits est à peine remboursé par leur vente... En effet, l'idée de s'inscrire dans une démarche favorable au climat peut faciliter l'engagement de partenaires et la mobilisation de nouvelles ressources.